

La SPI et le Réseau Européen d'Intelligence Territoriale , ENTI  
organisent

la 10ème conférence internationale d'intelligence territoriale  
« **L'économie durable au sein de la nouvelle culture du  
développement** »



**les 12, 13 et 14 septembre 2011**

**Liège, Belgique**

**Appel à communication**

## Appel à communication

Cet appel à communication pour la 10<sup>ème</sup> conférence internationale d'intelligence territoriale "l'économie durable au sein de la nouvelle culture du développement" qui se tiendra à Liège du 12 au 14 septembre 2011 délimite les délais de soumission des communications au 1er juin 2011 sur le site <http://www.territorial-intelligence.eu/liege2011>.

Cette 10<sup>ème</sup> conférence internationale d'intelligence territoriale est organisée conjointement par la SPI, agence de développement pour la province de Liège (<http://www.spi.be/>) et le Réseau Européen d'Intelligence Territoriale ENTI « European Network of Territorial Intelligence ». ENTI regroupe en Europe et dans le monde 29 équipes de recherche et 17 acteurs territoriaux. Cette conférence souhaite donner une place importante aux acteurs publics, privés et associatifs du développement durable des territoires aux travers des quatre thématiques de ce colloque.

Le sujet « *La nouvelle culture du développement* » se place dans les orientations générales de cet appel à communication. La nouvelle culture du développement ne se base plus uniquement sur l'économie traditionnelle mais sur une nouvelle économie basée sur la combinaison des piliers du développement durable (économie, social, environnement, culture). On passe clairement d'une logique de développement économique à une logique multidisciplinaire et multisectorielle de développement, où l'économie devient un objectif parmi d'autres, ce qui pose la question de la place de l'économie dans le développement, tant au niveau théorique que pratique. Le développement durable se construit aussi à travers l'exercice de pratiques innovantes sur un territoire. Il peut s'agir de nouvelles filières de formation, d'entraide citoyenne, d'économie sociale ou encore de l'organisation de concertation croisée entre différents secteurs ou acteurs (culture, social, économie, ...). La déclinaison de la notion de bien-être en fait également partie, elle devient un objectif général pour chacun des acteurs du territoire. En effet, les définitions du bien-être sont complexes; elles peuvent, d'ailleurs, être analysées au travers d'une approche interdisciplinaire. De plus, les différents contextes éducatifs, culturels et de cadre de vie influencent la notion de bien-être et engendrent d'importants changements comportementaux tant individuels que collectifs au cours de la transition socio-écologique (définir des modèles de développement socialement comme écologiquement justes et durables). Finalement, les enjeux sociétaux et politiques du défi de la transition socio-écologique (utilisation des ressources naturelles, technologies de l'information/communication, les perspectives démographiques, la

distribution des revenus...) impliquent une prise de conscience de cette évolution nécessaire et par-là même une certaine maîtrise de celle-ci et de ses effets.

De cette thématique principale de nouvelle culture du développement découlent l'observation du territoire et l'innovation compétitive et créative.

Connaître son territoire est un atout. Quelle que soit l'échelle de ce territoire (commune, province, région), il est étroitement lié à la notion de gouvernance qui pose le problème d'interscalarité. Les méthodes d'observation des territoires sont basées sur des statistiques publiques, souvent définies par des politiques économiques. Disponible au niveau des Etats, Régions, Communautés et destinées aux seuls décideurs politiques, elles se font rares à des échelles fines (communales et infra-communales). L'intelligence territoriale donne une dimension coopérative et participative à l'observation territoriale. Les partenariats publics et privés ou les collaborations multi-sectorielles constituent à présent des outils courants pour une meilleure coopération sur le territoire. Les méthodes d'observation des territoires s'orientent vers des instruments participatifs de gouvernance regroupant les décideurs, les acteurs dont les entreprises, et les citoyens au sein de clusters, quartiers, pôles où ils sont associés au processus d'analyse dans le cadre de diagnostics partagés, de co-production de données, d'ateliers d'interprétation. Les comportements peuvent évoluer, les réflexes d'innovation se font alors plus présents. Ces méthodes donnent aux décideurs des entreprises et des collectivités territoriales une vision plus large, plus complète permettant d'effectuer des choix appropriés et innovants, tenant compte de tous les éléments de l'environnement qui entourent cette décision. Les citoyens, quant-à-eux, bénéficieront d'une information locale et globale, d'interactions sociales multiples et d'une structure émergente utile à la collectivité. On peut dès lors parler d'intelligence collective, déclinée au niveau des collectivités territoriales, des entreprises et de citoyens, qui évalue les avantages comparés de la coopération et de la compétition.

L'innovation, quant-à-elle, est un concept-clé du développement. L'analyse de l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux du développement durable permet une meilleure coordination des politiques sectorielles œuvrant à l'innovation. La recherche sur les technologies et sur les activités ayant des implications sur le développement durable fait de l'innovation un des moteurs de la transition socio-écologique. L'innovation est aussi au centre des préoccupations relatives à l'emploi à travers, par exemple, la mise à disposition de lieux de travail créatifs, l'épanouissement des travailleurs dans les secteurs d'emploi liés à la transition socio-écologique (renforcement des circuits courts, nouvelles consommations (bio, responsable ...)). Du point de vue économique, le concept de 'coopétition' (collaboration/compétition), dans une société basée sur la connaissance et déterminée par l'innovation, devrait permettre de générer la convergence entre la croissance économique et le développement durable et également de promouvoir l'innovation comme facteur encourageant le développement durable au sein des entreprises. L'innovation étant une des clés de la transition économique et sociale vers un meilleur

développement durable, elle revêt un intérêt capital au sein d'un colloque sur l'intelligence territoriale.

L'observation du territoire et l'innovation compétitive et créative ne sont possibles que grâce à l'existence d'une logique de partenariat et de participation transversale.

Les citoyens, étudiants, entrepreneurs, décideurs sont de plus en plus conscientisés au fait que nous devons agir durablement (dans le sens d'une réflexion éclairée économie-social-environnement) et à utiliser aux mieux les ressources (financières, créatives...) de tous. La décentralisation des pouvoirs a amené avec elle la notion de concertation et une prise en considération de l'avis d'un plus grand nombre. Le développement durable et la gouvernance territoriale donnent eux naissance à un concept qui évolue vers la participation au sein des processus. La participation de chacun à la richesse de son territoire (de quelque type que ce soit) prend tout son sens. Plusieurs dimensions peuvent être abordées lors de notre colloque : la participation de chaque type d'acteurs, la structuration des lieux de pilotage, la représentativité supra-communale. Plusieurs échelles peuvent être concernées :

- au niveau local, avec plusieurs communes qui travaillent ensemble sur de petits territoires ;
- au niveau des bassins de vie éclairés par des exemples de communautés urbaines ou communautés de communes dans le monde ;
- au niveau de la collaboration entre territoires plus larges (interrégionaux, transfrontaliers ...).

Quatre thématiques ont été identifiées afin d'orienter les communications qui sont attendues pour alimenter les réflexions de chercheurs et d'acteurs dans le domaine. Plus particulièrement, des acteurs du territoire de la Province de Liège seront mobilisés pour interagir avec les participants.

### **Thème A**

Le thème A répondra à la question : « **Comment définir la place de l'économie dans le contexte de la transition socio-écologique ?** ». La conférence est donc intéressée par des communications répondant aux sous-questions suivantes :

- Quelles adaptations les entreprises doivent-elles faire pour s'inscrire dans la nouvelle économie du développement et pour trouver un équilibre entre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux ?
- Comment articuler l'objectif général du bien-être avec les intérêts particuliers de chaque acteur sur le territoire ?
- Dans un contexte de transition socio-écologique, que faut-il mettre en place au sein d'un territoire pour qu'il se développe de manière pérenne et produise des biens et services qui s'inscrivent dans cet objectif de pérennité ?

### **Thème B**

Le thème B répondra à la question : « **Comment mettre en place un véritable processus d'information sur le territoire en intégrant un maximum d'acteurs ?** ». La conférence souhaite donc des communications qui aident à la mise en place d'observatoires du territoire en répondant aux questions suivantes :

- Comment organiser sur le territoire un diagnostic partagé de l'observation, une coproduction des données, un lieu pour une interprétation commune des résultats et la mise en œuvre d'actions ?
- Comment construire une interface entre indicateurs, projets et suivi des actions en cours sur un territoire ?

### **Thème C**

Le thème de la communication C répondra à la question : « **Comment susciter l'innovation compétitive et créative sur le territoire ?** ». La conférence privilégiera les articles répondant à un des trois enjeux :

- Comment analyser l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux du développement durable, en vue de permettre une meilleure coordination des politiques sectorielles œuvrant à l'innovation (innovation intégrée) au sein d'un territoire ?
- Quelle innovation pour l'emploi (lieux de travail créatifs, épanouissement des travailleurs, renforcement des circuits courts, nouvelle consommation...) ?
- Comment exploiter le concept de coopétition (collaboration/compétition) pour permettre la convergence entre croissance économique et développement durable ? Comment promouvoir l'innovation comme élément encourageant le développement durable au sein des entreprises ?

### **Thème D**

Le dernier thème D de la conférence répondra à la question : « **Comment mettre en place un nouveau type de participation/partenariat transversal entre les acteurs du territoire ?** ». La conférence souhaite favoriser les communications illustrant les bonnes pratiques au travers des questions suivantes :

- Comment restructurer la participation de chacun des acteurs au sein du territoire, les lieux de pilotage ainsi que la représentativité supra-communale ?
- Quelles matières sont à traiter à quelles échelles (niveau local, niveau des bassins de vie, niveau de territoires interrégionaux, transfrontaliers) ?

## Comité scientifique

### Coordination :

- Jean-Jacques **GIRARDOT** (CNRS, France), professeur agrégé en économie à l'UFC, spécialisé en intelligence territoriale, analyse de données, édition digitale, management de projet and évaluation de projets territoriaux participatifs and coopératifs.
- Cyril **Masselot** (CNRS, France), professeur agrégé en sciences de l'information et communication à l'UFC.
- Blanca **MIEDES** (Universidad de Huelva, Espagne), directeur de l'OLE et TIDE, professeur agrégé en économie appliqué et expert en gouvernance territoriale.
- Guénaël **DEVILLET** (ULG, Belgique), professeur agrégé en géographie, directeur du SEGEFA (service d'étude en géographie économique fondamentale et appliquée)
- François **SILVA** (ESEM, France), directeur de la Chaire « Economie Sociale et Management », responsable de l'Observatoire Méditerranéen pour HR de FMRH
- Timo **Toikko** (Seinäjoki University of Applied Sciences – Finlande), conférencier principal, politique sociale et travail social
- Aleksandra **GAWEL** (Poznan University of Economics, Pologne) professeur en économie
- Frances **FAHY** (National University of Ireland Galway – NUIG, Ireland) conférencier en géographie environnementale

### Membres:

- AMMATURO Natale (sociologie, Université de Salernes, Italie)
- BOZZANO Horacio (géographie, Université de La Plata, Argentine)
- BREUER Christophe (géographie, Université de Liege, Belgique)
- DAMY Sylvie (informatique, Université de Franche Comté, France)
- FAUGUET Jean-Luc (sociologie, Université de Provence, France)
- FILO Csilla (sciences de l'information, Université de Pécs, Hongrie)
- GAGNON Serge (géographie, Université du Québec en Outaouais, Canada)
- HERRMANN Bénédicte (computer sciences, Université de Franche-Comté, France)
- ORMAUX Serge (géographie, Université de Franche-Comté, France)
- PASCARU-PAG Mihai (sociologie, Université d'Alba Iulia, Roumanie)
- REDONDO TORONJO Dolores (économie, University de Huelva, Espagne)
- SANCHEZ Celia (économie, Université de Huelva, Espagne)
- SCHMITZ Serge (Géographie, Université de Liège, Belgique)
- SISSAO Claude-Étienne (économie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- WOLOSZYN Philippe (architecture, ESO UMR 6590 CNRS–Université Rennes2, France)

## Précisions techniques et formats de l'appel à communications

Les communications peuvent prendre la forme d'exposé, de poster, ou de démonstration.

Les propositions de communications doivent être adressées via ConfTool disponible à l'adresse suivante : <http://www.territorial-intelligence.eu/liege2011/conftool>

Les propositions de communication doivent être envoyées, sous la forme d'un résumé de 800 mots en anglais et 1200 mots en français, en indiquant au début :

- le titre
- l'auteur et ses coordonnées professionnelles
- la forme proposée : exposé, poster ou démonstration
- le thème concerné : A, B, C ou D.

**Les propositions de communications seront évaluées en double aveugle.** Elles pourront être soit refusées, soit acceptées sous forme de posters, soit acceptées sous forme d'articles. Les posters comme les articles remis seront expertisés avant autorisation à communication et à publication.

Toutes les **communications acceptées**, sous la forme d'exposé, de poster ou de démonstration seront publiées dans un format numérique lors de l'accueil à la conférence.

Les auteurs devront fournir à cette fin, outre le résumé transmis lors de la proposition :

- le texte de 7 pages maximum et les diapositives pour les exposés
- l'affiche et un texte d'accompagnement de 4 pages maximum pour les posters
- une explication de la démonstration et un texte d'accompagnement de 4 pages maximum

Selon les ateliers, les exposés pourront faire l'objet d'une présentation orale par l'auteur ou d'une présentation synthétique par l'animateur de l'atelier.

**Les communications acceptées feront l'objet d'une publication écrite dans les actes du colloque** (7 pages pour les exposés, 4 pages pour les posters ou les démonstrations, taille maximale des images 1800 x 1200 points, résolution 300 points par pouce, format JPEG .jpg et CMJN pour les illustrations en couleur). Les pages de style correspondantes seront disponibles sur la page de la conférence sur le site de l'ENTI à l'adresse citée plus haut. Les textes fournis avant la conférence pour communication pourront être complétés en fonction des débats. Le comité

éditorial se réserve le droit de sélectionner les meilleures communications pour publication dans la revue en ligne «Journal of Territorial Intelligence » ([www.jofti.eu](http://www.jofti.eu)).

**Les langues officielles de la conférence sont le français et l'anglais.** Tous les documents seront rédigés en anglais ou en français. Les communications seront autorisées dans la langue de l'auteur dans la mesure où les présentations diapositives sont rédigées dans les deux langues (dont l'anglais).

## Calendrier

**1<sup>er</sup> juin :** date limite pour les propositions de communication

**30 juin :** réponses aux propositions de communication

**15 août :** réception des articles et des posters

**1<sup>er</sup> septembre :** acceptation définitive des articles et des posters

Toutes les informations pratiques (droits d'inscription, programme, hôtels, cartes) sur la conférence se trouveront bientôt sur le site :

<http://www.territorial-intelligence.eu/liege2011>.

Les droits d'inscription s'élèvent à 200€ (repas compris), 150€ pour les réservations anticipées.

Le lieu de la conférence est le Val Saint-Lambert ; des navettes seront assurées du centre de Liège au lieu de conférence.

La journée du 12 septembre sera consacrée aux séminaires de l'ENTTI et du GDRI-caINTI (coordination action of the International Network of Territorial Intelligence) et les communications se feront les 13 et 14 septembre.